



Communiqué

De l'économie budgétaire ... à la cavalerie financière !

La presse se répand beaucoup sur la trajectoire personnelle que vient d'emprunter celui qui, jusqu'à hier, était encore le ministre de l'économie...

...mais elle est plus discrète sur la trajectoire abyssale dans laquelle il avait continué à inscrire les modalités du financement des grandes infrastructures de transport.

La Cour des comptes a en effet épinglé sévèrement le gouvernement, le 10 juin dernier, sur le rôle de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) : *« opérateur de l'État sans feuille de route ni marge de manœuvre, instrument de débudgétisation massive contournant les règles de droit budgétaire, accumulation incontrôlée de besoins de paiement, dont le financement n'est pas assuré à moyen terme ».*

Or à la lecture de la réponse que vient d'y apporter le Premier ministre, le 10 août dernier, on comprend que le gouvernement n'a pas l'intention d'infléchir la courbe de ces gâchis financiers : à défaut d'écotaxe, ce sont d'autres - coûteux - partenariats publics/privés (PPP) qui les assureront (comme pour le financement du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier qui, une fois encore, enrichira les multinationales de la finance et du BTP au moins jusqu'en ... 2037 !).

Il reste maintenant à voir comment le pouvoir législatif accueillera ces éléments pour la suite car, si le lancement prochain de néfastes projets pharaoniques tels que le canal Seine-Nord apparaît ici compromis, le financement d'investissements moins spectaculaires mais pourtant attendus de longue date par les usagers n'en apparaît pour autant pas garanti ni à court, ni à moyen terme.

Alors que, comme FO ne cesse de le dire de longue date, chacun s'accorde désormais à reconnaître que ces modalités de financement sont très coûteuses, peu performantes et monopolistiques (uniquement en faveur des grands groupes)...

...la Cour des comptes nous rejoint maintenant dans une certaine mesure lorsque nous dénonçons également leur caractère antidémocratique !

La FEETS-FO revendique le retour à une maîtrise publique pleine et entière des investissements dans le domaine des infrastructures de transport public pour faire prévaloir l'intérêt des usagers sur celui des financiers !

Paris, 1er septembre 2016

**Pour tout contact : Jean Hédou, Secrétaire général – Tél : 01 44 83 86 20 - 06-85-12-74-46
Gérard Costil, Secrétaire fédéral – Tél : 01 44 83 86 20 - 06-43-78-34-23**